

Le

Le Lorettain

JOURNAL MUNICIPAL DE LA VILLE DE L'ANCIENNE-LORETTE



LES FUSIONS ? ...
C'EST

NON

À L'Ancienne-Lorette :

- on garde notre qualité de vie
- on respecte notre capacité de payer
- on garde notre patrimoine et notre histoire
- on conserve notre facilité à influencer les décisions de nos élus municipaux.

...suite page 3

LE BUDGET PROVINCIAL : QU'EN EST-IL RÉELLEMENT ?



Le 14 mars dernier, monsieur Bernard Landry déposait, sourire aux lèvres, le budget provincial pour l'an 2000.

Une réduction d'impôt de 4,5 milliards \$ a été annoncée dont 1 milliard pour l'an 2000. Voilà, en apparence, une bonne nouvelle.

Cependant, pour le monde municipal, il en va tout autrement :

1. la facture de 356 millions \$ imposée depuis 3 ans aux Villes pour l'atteinte du déficit « 0 » a été retirée ... une bonne nouvelle.
2. la T.G.E. (taxe sur la téléphonie, le gaz et l'électricité) que recevaient les Villes a été enlevée ... une perte de l'ordre de 400 millions \$ par année pour les contribuables municipaux.
3. Le Gouvernement va investir 430 millions \$ dans le monde municipal SUR trois ans ... donc 143 millions \$ par année ... en apparence c'est bien ... en réalité, il en est tout autrement car sur ces 430 millions \$, on constate que :
 - a) 155 millions \$ serviront à forcer les regroupements de villes ... donc il n'y a rien pour le contribuable;
 - b) 175 millions \$ (toujours sur 3 ans) en infrastructures municipales dont 90% ira en Gaspésie, Montérégie, Sorel-Tracy ... et presque rien pour la région de Québec. De plus, il s'agit d'un montant non récurrent.

c) Le reste servira les villes-centres de Québec et Montréal essentiellement.

Donc, même si en apparence il s'agit là d'un « beau » budget, il faut y mettre des bâtons puisque :

1. Les 356 millions \$ que nous payons au Gouvernement du Québec cette année et qui proviennent de VOS taxes, servent à payer une partie du milliard \$ de réduction d'impôt annoncée. Donc c'est notre argent que l'on nous remet ... Il n'y a pas de cadeau.
2. Les hausses de taxes municipales et scolaires susceptibles d'être imposées en raison des nouveaux transferts de responsabilités au monde municipal et scolaire (logement social, transport scolaire, transport adapté, environnement, etc.) vont certainement réduire considérablement, sinon complètement, les baisses d'impôt annoncées.
3. Et quand on fait le compte total de ce que les payeurs de taxes de L'Ancienne-Lorette auront déboursé à même leur impôt foncier pour 2000, 2001 et 2002, cela totalisera 2 millions \$.

Ne nous leurrons pas, c'est ENCORE NOUS qui passons à la caisse.

Domage...


Émile Loranger, Maire

DES GENS D'ICI QUI SE DÉMARQUENT...

... à la Dictée des Amériques :

... deux Loretain(e)s, Olivier Poulin et Ginette Dubé, ont participé, le 15 avril dernier, à la finale internationale de la Dictée des Amériques qui réunissait 110 champions de l'orthographe de 12 pays d'Afrique, d'Amérique, d'Asie et d'Europe. Olivier Poulin, élève du Collège Champigny, s'est qualifié parmi 32 000 participants de quatrième et cinquième secondaire provenant de 163 écoles du Québec. Ginette Dubé a été sélectionnée lors de l'épreuve de demi-finale disputée en janvier dans 28 villes du Québec.

... après des personnes âgées

Belle initiative d'étudiantes en Techniques policières à L'Ancienne-Lorette !

Place des Pionniers de L'Ancienne-Lorette a été visitée par des étudiantes de Techniques policières qui terminent leur 2^{ème} année de formation au collège François-Xavier-Garneau, à savoir : Marie-Eve Bégin, Karine Lapierre, Susan Normand et Cindy Vachon, accompagnées de l'agent Michel Girouard, du service de prévention de la police de Ste-Foy, qui a secondé les étudiantes dans la réalisation de leur projet de prévention communautaire.

Cette visite avait pour but de sensibiliser les personnes âgées à l'importance d'adhérer au programme INFO-STOP/Pharmaprix/POINT-ROUGE, un outil d'information favorisant une meilleure efficacité des interventions d'urgence chez les aînés, les personnes malades ou suivies à domicile. Ce programme propose une capsule renfermant une fiche descriptive sur laquelle les bénéficiaires peuvent préciser la nature de leurs problèmes de santé, les médicaments qui leur sont prescrits et le nom de personnes à joindre en cas de besoin. Ces capsules sont disponibles gratuitement dans tous les CLSC, aux postes de police de la Sûreté du Québec ainsi que dans les autres corps de police municipaux de la région. Tous les pharmaciens peuvent assister le bénéficiaire pour la section « médicaments » et ce, peu importe le nom de la manière commerciale du franchisé.



... à la parade de la Saint-Patrick à Montréal

Félicitations au corps de tambours et trompettes L'Odyssée de L'Ancienne-Lorette qui nous a fièrement représentés lors de la parade de la Saint-Patrick le 19 mars dernier à Montréal. L'Odyssée s'est mérité le prix du meilleur groupe provenant de l'extérieur de Montréal. L'exploit est d'autant plus remarquable que le groupe n'est formé que depuis trois ans. L'Odyssée se compose d'une vingtaine de musiciens, garçons et filles, âgés de 10 à 22 ans. Le recrutement de nouveaux membres se fait en tout temps. Si la musique et la vie de groupe vous intéressent, contactez un des responsables au 845-6183 ou au 872-1955.




L'Odyssée
CORPS MUSICAL

... au Championnat provincial de ringuette

Ayant remporté les finales régionales, deux équipes de ringuette de L'Ancienne-Lorette, les Atomes (10-11 ans) et les Benjaminnes (12-13 ans) sont allées représenter la région de Québec lors du Championnat Provincial tenu les 31 mars, 1^{er} et 2 avril à Pierrefonds. L'équipe Atome a gagné toutes ses parties dans sa catégorie. Les joueuses accrocheront fièrement leur médaille d'or et une bannière de championne provinciale 2000 s'ajoutera à l'ampthiglace. L'équipe Benjaminne récolte la médaille de bronze. BRAVO LES FILLES !



PROGRAMME VACANCES-ÉTÉ 2000

ANIMATEURS (TRICES)

(constitution d'une liste de réserve)

La Ville de L'Ancienne-Lorette invite les étudiant(e)s intéressés à soumettre leur candidature afin de constituer une banque d'animateur(trice)s pour le programme Vacances-été 2000.

Les personnes intéressées doivent être âgées de 17 ans (au 30 juin 2000) et disponibles pour travailler à temps partiel ou à temps plein, du lundi au vendredi, durant la période du 3 juillet au 11 août 2000.

Vous pouvez vous procurer un formulaire d'emploi disponible à l'Hôtel de Ville ou au Service des loisirs et le retourner dûment complété, **avant le vendredi 19 mai 2000 à 16 h 30**, à l'Hôtel de Ville, au bureau du Directeur général de la municipalité, monsieur Gilles Krouac, 1575, rue Turmel, L'Ancienne-Lorette, G2E 3J5.

Pour informations : 871-2384

FORMATION AIDE-ANIMATEURS

Tu as entre 15 et 16 ans et une expérience de bénévolat en tant qu'aide-animateur à Vacances-été auprès d'enfants de 5 à 12 ans t'intéresse?

Savais-tu qu'une formation sera donnée **le 27 mai** pour t'aider à remplir ton rôle? Le coût de la formation est de 25 \$ et te sera remboursé, si tu effectues au moins une semaine de stage avec nous, entre le 3 juillet et le 11 août.

Les formulaires d'inscription seront disponibles dès le 1^{er} mai à la Polyvalente de L'Ancienne-Lorette, au Collège Champigny, à la Bibliothèque Marie-Victorin ainsi qu'au Service des loisirs.

Au plaisir de te voir cet été!

Pour plus d'informations, tu peux rejoindre Julie Chandonnet au 871-2384.

RAMASSAGE DES BRANCHES

Le Service des Travaux publics procédera au ramassage des branches au cours de la semaine du 8 mai prochain. Pour vous inscrire à ce service, veuillez téléphoner avant la fermeture des bureaux (16h30), le vendredi 5 mai au numéro suivant: 872-9811.

Par la suite, d'autres ramassages auront lieu, chez les personnes s'étant inscrites le vendredi précédant le ramassage.

LES FUSIONS ?... C'EST

NON

Le Maire de Québec **NOUS** induit en erreur lorsqu'il dit qu'une fusion va :

- **générer des économies...** **C'EST FAUX**
Tous les spécialistes le contredisent ;
- **réduire le compte de taxes...** **C'EST FAUX**
Toutes les études universitaires et de centres de recherches sont unanimes à dire qu'il y aura augmentation de taxes ;

- **améliorer les services...** **C'EST FAUX**

Comme citoyens, vous n'aurez plus un accès direct à votre maire ou votre conseiller, alors quelle importance vous accorderont-ils ?

Un bel exemple en est la nouvelle ville de Toronto où on a fusionné toutes les villes pour créer une mégacité de 3 millions de population.

Trois députés ontariens de 3 partis politiques différents sont venus dire au Gouvernement du Québec : « **ne touchez pas aux fusions municipales, ça coûte trop cher, le citoyen est noyé dans l'administration et n'a pratiquement plus de droit de parole** ».

**Si ça ne marche pas ailleurs ;
si ça coûte plus cher ailleurs ;**

POURQUOI EN SERAIT-IL AUTREMENT ICI ?

NON nous ne paierons pas les dettes de Québec ;

NON nous ne paierons pas pour des services que nous n'avons pas choisis ;

NON les fusions forcées c'est **NON**

Et ce **NON**,

vous aurez l'occasion de le crier haut et fort prochainement.


Émile Loranger, Maire